



## Communiqué de presse

Montpellier, Toulouse le 10 février 2022

*- Annonces d'Emmanuel Macron sur la création de 50 parcs éoliens en mer -*

### **Carole Delga : « En Occitanie, nous n'avons pas attendu 2022 pour miser sur les énergies renouvelables maritimes ! »**

A l'occasion de son déplacement dans le territoire de Belfort ce jeudi 10 février, le président de la République, Emmanuel Macron a fait part de ses ambitions concernant la stratégie énergétique de la France. Il a à cette occasion annoncé sa volonté de doter la France d'une cinquantaine de parcs éoliens en mer, visant 40 Gigawatts en service en 2050. La présidente de Région Carole Delga, a tenu à réagir à ses annonces :

*« Cette prise de conscience sur la nécessité de miser sur l'éolien en mer fait suite à cinq années de manque de vision et d'ambition, le Président de la République concédant aujourd'hui que « notre pays a pris du retard.*

*Pourtant, je le rappelle, la Région Occitanie a dès 2016 identifié l'éolien flottant comme un pilier de son mix énergétique. C'est ensemble, avec les autres Régions littorales et les industriels des énergies renouvelables marines, que nous avons porté cette énergie d'avenir. Ensemble que nous avons, pendant 2 ans, lutté pour que le gouvernement réhausse les objectifs publiés dans une PPE (Programmation Pluriannuelle de l'Energie) largement sous dimensionnée. Ce n'est que grâce à cette mobilisation collective que nous avons pu tripler les appels d'offres prévus dans le texte de programmation, passant de 500 Megawatts (MW) à 1,5 Gigawatt (GW), permettant ainsi à une filière de se développer en Occitanie et plus largement sur nos côtes françaises.*

*Avec l'ambition de devenir la première région à énergie positive d'Europe, la Région Occitanie est prête et a constitué une véritable force de frappe en matière d'éolien en mer. Fin 2023, les premières éoliennes en mer flotteront au large de Gruissan et de Leucate/Barcarès. D'une puissance de 10 MW chacune, elles permettront à terme de répondre aux besoins énergétiques d'une ville de 50 000 habitants telle que Narbonne. Le tout premier parc éolien commercial d'une puissance de 250 MW devrait voir le jour en 2028. Leur assemblage se fera à Port-La-Nouvelle, dans le port de la transition énergétique pour lequel nous investissons 234 M€.*

*Car l'intérêt pour notre Région et notre pays est vital : offrir aux habitants une énergie verte, bon marché, et créatrice d'emploi, tout en assurant notre indépendance énergétique. Cette ambition, je la défendrai de nouveau à l'occasion du plus grand salon mondial de l'éolien en mer qui nous accueillera en mai prochain à Montpellier ».*

#### ■ **Contact presse :**

**Service Presse :** [service.presse@laregion.fr](mailto:service.presse@laregion.fr) - [@presseoccitanie](https://twitter.com/presseoccitanie)

Toulouse : 05 61 33 53 49 / 52 75 - Montpellier : 04 67 22 81 31